

Budget initial 2024 du Centre Public d'Action sociale de Charleroi

Note de politique générale

INTRODUCTION

Ce budget 2024 d'un montant total de 371.301.536 euros a été construit dans un contexte exceptionnel, celui d'une institution victime d'une cyber-attaque.

En effet, dans la nuit du 20 au 21 août 2023, une ou plusieurs personnes ont implanté un logiciel malveillant dans le réseau informatique du CPAS; logiciel qui a pour but de bloquer l'accès aux données se trouvant sur ledit réseau.

Si les experts qui accompagnent le CPAS dans la gestion des conséquences de cette crise estiment que l'institution et ses différents services gèrent cette situation de façon admirable, son impact dans la gestion administrative du service aux usager.ère.s mais aussi dans l'accès aux données utiles à l'élaboration d'un budget initial est loin d'être négligeable.

Néanmoins, grâce à la bonne volonté et la créativité du Service du budget et de la Direction financière mais aussi la bonne collaboration des différents services qui viennent les alimenter en informations, le CPAS de Charleroi est aujourd'hui en capacité de présenter un budget initial 2024 fiable, qui respecte les engagements pris dans son Plan de gestion, un budget en adéquation avec ses besoins et ceux des citoyen.ne.s, avec ses projets aussi mais surtout, un budget qui a du sens pour la dernière année de cette mandature communale.

Les projets qui y sont inscrits, pour 2024, sont en parfaite adéquation avec les objectifs clés de la Déclaration de Politique sociale et le Programme Stratégique Transversal 2019-2024 du CPAS de Charleroi.

UN BUDGET AXÉ SUR LA PROXIMITÉ

Si d'aucuns envisagent le domaine d'intervention d'un CPAS sous l'angle restreint de ses « missions de base » ou « missions obligatoires », à savoir, l'octroi de l'aide sociale et l'insertion socio-professionnelle, le CPAS de Charleroi a, quant à lui, toujours privilégié une approche beaucoup plus large et multifacettes de l'Action sociale en étant même, bien souvent, vecteur d'innovation en la matière.

Il convient tout de même de nous attarder sur ces deux piliers de notre mission lorsqu'il est question de budget car leur impact est loin d'être accessoire pour les finances locales.

En effet, l'octroi de l'aide sociale stricto sensu - du revenu d'intégration aux aides sociales en nature, en passant par l'AFE, les interventions loyers ou frais de transports ou l'intervention en matière d'hébergement (en maison d'accueil, d'urgence en hôtel, en maison de repos pour nos aîné.e.s, ou encore pour les enfants placés) - représente des dépenses estimées, pour 2024, à 174.457.973,46 euros (ceci en ce comprises les dépenses de personnel et de fonctionnement utiles à son octroi), avec, en contrepartie, des recettes de financement de 127.129.285 euros, soit un coût net estimé à 47.328.688,46 euros pour le CPAS (en comparaison avec une estimation de 43.031.909 euros lors du budget initial 2023).

Au centre de ce coût, l'on retrouve celui estimé pour le revenu d'intégration, à savoir 35.131.761,46 euros (versus 31.081.504 euros au BI 2023 et 33.241.039 euros en MB2 2023). Pour l'année 2024, le Bureau fédéral du Plan, dans sa publication du 03 octobre 2023 qui a servi de base à l'élaboration de ce budget initial, prévoit une première indexation de 2% des allocations sociales en avril 2024 et une seconde en octobre 2024. Ces indexations, couplées avec une tendance d'évolution du nombre de bénéficiaires du

revenu d'intégration qui, après une accalmie de 2020 à 2022, repartirait malheureusement à la hausse, ne feraient qu'accroître la charge financière pesant sur le CPAS et par-là, sur les finances communales. Dans l'attente de projections plus fines basées sur le nombre de bénéficiaires du RI sur les premiers mois de l'année à venir, le coût net, au budget initial 2024, a été estimé sur la base d'une indexation du coût net budgété pour 2023. Celui-ci sera réévalué, tout comme l'intervention communale y relative, lors de la première modification budgétaire.

Pour ce qui est de l'insertion socio-professionnelle, les dernières informations disponibles pour l'année 2023 indiquaient 422 contrats article 60§7 en cours (pour 388 à la même période en 2022), ce qui laisse espérer un retour vers la tendance pré-covid. Cette insertion, sous ses différentes formes (sociale, via contrats article 60§7, article 61) représente, pour le CPAS de Charleroi, tous types de dépenses et de financements confondus, un coût net estimé à plus de 4,7 millions d'euros pour l'année 2024.

Au-delà de ces deux missions, qu'en est-il des autres services, actions et projets phares qui trouvent leur base dans ce budget initial 2024 ? Ceux-ci ont en commun un objectif cher à cette mandature, celui de rapprocher l'action sociale des citoyen.ne.s.

LA PROXIMITÉ AVEC LES CITOYEN.NE.S QUI ONT DES BESOINS SPÉCIFIQUES PASSE PAR DES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Les dernières années ont fait émerger de nouveaux besoins ou ont intensifié des besoins qui se limitaient jusqu'alors à une partie de la population : lutte contre l'isolement social, contre la fracture numérique, aide et accompagnement en matière de santé mentale ou encore en matière d'assuétudes.

Cela, le Gouvernement fédéral et le Gouvernement régional l'ont bien compris et ont souhaité faire confiance aux CPAS pour les aider mener à bien des projets et politiques destinés à des publics précis.

Ainsi, le CPAS de Charleroi a initié, en 2023, des projets tels que « Clic, tous connecté.e.s » visant à l'inclusion numérique d'un public éloigné des outils informatiques et multimédias ou encore le service Psy-jeunes avec une équipe de 7 psychologues et pédo psychologues disponibles pour écouter et accompagner les enfants et jeunes en situation de détresse mentale, de souffrance ou de stress. Ces deux projets financés par d'autres niveaux de pouvoir se poursuivant en 2024, les dépenses utiles sont inscrites à ce budget initial en parallèle des recettes de subsides.

Autre public, autre projet, le dispositif mobile de consommation à moindres risques. Les contours de ce dispositif se précisent et la procédure de marché public pour le véhicule est en cours. Les crédits utiles à l'attribution et la commande sont donc prévus au tableau des voies et moyens 2024 ; le financement, par la Région wallonne, et les dépenses de fonctionnement et de transfert vers l'opérateur sont quant à eux prévus au budget ordinaire. Nous avons pris le temps utile à la réflexion et la définition de ce projet complexe en bonne concertation avec l'asbl Le Comptoir, la Ville, la Police et le Parquet. Nous espérons désormais que le Gouvernement wallon apportera son soutien à ce projet ô combien utile et attendu à Charleroi via le volet prévention en assuétudes de sa politique de relance.

2024 verra également l'installation sur le long-terme du soutien aux jeunes parents ou familles monoparentales via le projet d'accompagnement Chemin'on et son réseau de bénévoles pour lequel le budget utile a été maintenu à l'ordinaire ou encore le développement du Potager de Zoé, notre potager d'insertion sociale pour lequel une enveloppe d'investissements supplémentaires a été prévue au tableau des voies et moyens

2024 et les moyens utiles, à l'ordinaire, pour l'encadrement des apprentis jardinières et jardiniers.

LA PROXIMITÉ AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE TRÈS GRANDE PRÉCARITÉ VIA LE RENFORCEMENT DES SERVICES ET ACCUEILS « BAS SEUIL »

Après le développement en 2023 de la buanderie sociale Wash and Care grâce au soutien financier de la Ministre wallonne de l'Action sociale, la Région va permettre au CPAS de Charleroi et aux partenaires du Relais social de développer encore un peu plus, leurs actions de relogement et d'accompagnement des personnes sans-abris ou en situation de mal logement grâce à une enveloppe d'un peu plus de quatre millions d'euros dont deux pour les projets portés par le CPAS.

C'est ainsi que les crédits utiles à la mise en œuvre de ces projets, en 2024, ont été inscrits au budget ordinaire (759.500 euros) et au tableau des voies et moyens pour ce qui est des investissements (567.000 euros).

En prévision de l'aboutissement, en 2024, d'un autre projet porté par le Relais social de Charleroi, en collaboration avec Médecins du Monde, et soutenu par le CPAS, Le Médihalte, le budget initial 2024 envisage des dépenses d'investissement de 1.700.000 euros. Le Médihalte consiste à proposer un accueil « bas seuil » destiné à des personnes sortant d'une hospitalisation et/ou nécessitant un suivi de soins ou une revalidation qui ne peuvent être administrés en rue ou dans un contexte de mal logement. Le financement courant de ce projet a été sollicité auprès de l'INAMI et de la Région wallonne (qui a d'ailleurs dégagé des moyens pour une opération test à petite échelle). Le CPAS se chargera quant à lui de la mise à disposition de l'infrastructure qui devrait être financée, pour la majeure partie, via subside d'un autre niveau de pouvoir.

Sont également prévues aux tableaux des voies et moyens de ce budget 2024 les dernières étapes de finalisation et d'amélioration du bâtiment du Spinois récemment rénové et réaménagé afin de proposer un hébergement d'urgence et un accompagnement intégré aux personnes sans-abris avec, entre autres, le remplacement de la porte du sous-sol mais aussi la création d'un espace chenil pour les compagnons à quatre pattes de nos usager.ère.s.

LA PROXIMITÉ AVEC LES TOU.TE.S LES CITOYEN.NE.S

Rendre l'action sociale plus proche et donc plus accessible à l'ensemble des citoyen.ne.s qui auraient besoin de faire appel au CPAS est l'une de nos priorités depuis le début de cette mandature. En 2024, cela se traduit avec la concrétisation et la poursuite de projets plus généraux tels que :

- La rénovation du bâtiment de Monceau-sur-Sambre qui accueillera la nouvelle antenne sociale. Ces travaux dont le premier lot (gros-œuvre, électricité, ...) a été attribué, pour 2,2 millions d'euros, en octobre dernier devraient débuter au printemps. Le tableau des voies et moyens 2024 prévoit donc les crédits utiles à l'attribution du second lot (stores et mobilier) pour 100.000 euros.
- La reconstruction à neuf d'une antenne « modèle » à Montignies-sur-Sambre dont le marché devrait être attribué début de l'année 2024 pour un montant estimé à 2,950 millions euros inscrits au budget extraordinaire 2024. Ce projet qui a été sélectionné dans le cadre d'un financement de la Région wallonne a pris du retard dans le cadre de l'obtention du permis d'urbanisme mais est désormais prêt à être finalisé.
- L'étude utile aux travaux d'extension de l'antenne sociale de Marchienne-au-Pont qui couvre également la zone de Mont-sur-Marchienne.

- Et bien évidemment, le service itinérant « Mobil'Assistant » qui a pris la route pour amener l'action sociale au cœur des quartiers les plus isolés en novembre 2023. Ce projet qui connaît un franc succès depuis son démarrage été constitué à enveloppe constante, c'est-à-dire sans dépenses supplémentaires pour le CPAS à l'exception de la charge d'emprunt relative au véhicule acquis en 2022.

L'accueil et l'hébergement des aîné.e.s n'est pas en reste pour permettre aux seniors carolos qui ne sont plus en capacité de vivre seul.e.s de trouver une nouvelle résidence où il fait bon vivre. Au budget 2024, viennent s'ajouter à la poursuite des gros travaux de rénovation de la MRS Dr. J. Hustin de Marchienne-au-Pont et ceux de la MRS Sart Saint-Nicolas qui ont tous deux débuté cet été, des projets tels que : l'aménagement d'une salle kiné et d'activités à la MRS de Couillet et l'installation de la climatisation dans son centre d'accueil de jour, le changement du revêtement de sol et l'installation de la climatisation dans le restaurant de la MRS de Gilly mais aussi la rénovation des chemins pavés dans le jardin à l'arrière ; l'aménagement d'un espace pour personnes désorientées donnant sur un jardin d'agrément à aménager pour la MRS de Gosselies ; le rafraîchissement de l'intérieur du bâtiment de la MRS de Marcinelle ou encore l'installation de la climatisation dans les espaces de vie de la MRS de Marchienne-au-Pont.

En sus des actions et projets visant à aller vers les citoyen.ne.s, nous n'oublions pas celles et ceux qui, chaque jour, permettent à l'institution de garder le cap et d'être aussi efficace que possible dans l'exercice de sa mission de service public.

Si le contexte socio-économique est compliqué depuis plusieurs années pour nos usager.ère.s, il l'est également pour de nombreux citoyen.ne.s dont nos agent.e.s. A ce contexte est venue se greffer la cyber-attaque dont l'institution a été victime et qui est lourde de conséquences sur nos modes de travail.

LA PROXIMITÉ AVEC LES AGENT.E.S DU CPAS

Nous veillons donc, autant que faire se peut, à préserver leurs conditions de travail et à trouver des solutions quand une problématique se présente.

Par exemple, nous avons pris contact avec le Ministre wallon des Pouvoirs locaux et de la Ville afin de le sensibiliser à l'importance de maintenir les subsides alloués en 2022 et 2023 pour renforcer le personnel de première ligne du service social. Nous nous réjouissons que cette demande ait été entendue même si le financement dégagé ne couvre pas l'indexation des salaires. Ainsi, une recette de subside de 2.268.544 euros est inscrite au budget initial 2024 afin de maintenir en poste les personnes engagées sur ce financement, soit quelques 38 ETP.

Plus largement, nous avons poursuivi la réflexion avec la Ville et les organisations syndicales afin de concrétiser la mise en œuvre d'un nouveau plan de nominations et maintenu les crédits utiles à la constitution d'un second pilier de pension pour les agent.e.s contractuel.le.s. (2.564.956 euros).

A ces démarches et budgets s'ajoute l'augmentation des crédits du budget extraordinaire pour le renouvellement du matériel informatique et la sécurisation de nos données suite à la cyber attaque de cet été mais aussi pour différents petits travaux d'amélioration de des lieux de travail comme : l'aménagement des vestiaires du service bâtiments, le remplacement des châssis de l'antenne sociale de Couillet, la réfection des corniches de l'espace citoyen de la Docherie et du restaurant de quartier, l'étude des travaux de rénovation de l'annexe de l'espace citoyen Porte Ouest, la réfection des bétons de plusieurs sites et bien sûr, les enveloppes annuelles pour les travaux d'entretiens et autres réparations.

Afin d'encourager la mobilité douce, nous mettrons en place un abri pour les deux roues et nous acquerrons deux vélos électriques supplémentaires pour les déplacements professionnels des agent.e.s.

Enfin, ce budget initial 2024, inscrit aussi les crédits utiles pour les investissements et travaux qui, malgré le dévouement des équipes du CPAS et plus particulièrement son service Bâtiments, n'ont pas vu le jour dans les délais initialement escomptés: la poursuite des travaux de l'ancienne conciergerie du site central (projet PST 8.4.6) afin de disposer de locaux supplémentaires modulables en salles de réunions et espaces de co-working, la modernisation des salles de réunions et de formations existantes, la remise en état et le rafraîchissement de notre auditorium (utilisé tant par le CPAS que par les asbl et établissements scolaires locaux), l'aménagement d'un réfectoire pour le personnel du Passage 45 et l'amélioration des abords du site Dourlet.

EN CONCLUSION

Bien qu'ardu à finaliser dans un contexte administratif chamboulé par une cyber-attaque, ce budget initial pour l'année 2024 est à la fois riche de projets et à la fois plus que jamais centré sur nos valeurs profondes et le cap que nous nous étions fixé à l'occasion de notre Déclaration de Politique sociale et notre Programme stratégique Transversal 2019-2024, c'est-à-dire, une action sociale plus proche des citoyen.ne.s et des projets spécifiques dédiés aux jeunes en situation de précarité ainsi qu'aux personnes sans-abri.

Merci au Directeur général, au Directeur financier, au Service du budget pour leur investissement dans ces travaux budgétaires. Merci aussi à l'ensemble des services de l'institution pour la qualité de leur travail et de leurs réflexions qui concourent, chaque jour, à enrichir notre mission de service public, une mission indispensable d'aide, de cohésion et d'émancipation sociale.

Philippe VAN CAUWENBERGHE
Président